



## 15ème législature

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>5763</b>   | <b>De Mme Émilie Bonnard</b> ( Les Républicains - Savoie )                              | <b>Question écrite</b>   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique et solidaire   |   | <b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et solidaire             |
| <b>Rubrique</b> > sécurité des biens et des personnes   | <b>Tête d'analyse</b><br>> Implantation de Météo France dans les départements savoyards | <b>Analyse</b> > Implantation de Météo France dans les départements savoyards. |
| Question publiée au JO le : <b>20/02/2018</b><br>Réponse publiée au JO le : <b>14/08/2018</b> page : <b>7464</b><br>Date de signalement : <b>22/05/2018</b> |   |  |

### Texte de la question

Mme Émilie Bonnard attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'implantation de Météo France dans les départements savoyards et sur l'importance de ces implantations pour une précision météorologique fiable en haute montagne. Après la fermeture intervenue en 2016 de la station météo de Chambéry-Voglans, il semblerait que Météo France, sans aucune concertation avec les élus, ait décidé de fermer les stations météorologiques de Bourg-Saint-Maurice et Chamonix, qui non seulement assurent des missions de proximité pour les alpinistes, randonneurs et skieurs dans les massifs du Mont-Blanc et de la Vanoise, mais aussi pour les services publics locaux, à commencer par les collectivités de communes et départements en charge de la viabilité hivernale, exploitants de domaines skiables. Elle souhaite connaître si une évaluation précise a été faite des conséquences de ces fermetures sur la fiabilité d'une mission future hors sol, qui serait dorénavant effectuée depuis des bureaux confortables de Grenoble, supprimant toute implantation pour les 1,2 million d'habitants des pays de Savoie et les touristes accueillis dans les 1,6 million de lits touristiques de Savoie et Haute-Savoie. Elle demande que soit rendu public le document qui aurait évalué les risques pour les activités humaines générés par une telle décision de fermeture et si un tel document n'a pas été élaboré avant que la décision soit rapportée.

### Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, est très vigilant quant à la qualité des services rendus par Météo-France aux acteurs des territoires dans le cadre de ses missions de service public, notamment dans les communes de montagne, telles que Chamonix et Bourg-Saint-Maurice, soumises à une grande variété de risques naturels pouvant affecter la sécurité des personnes et des biens. L'objectif d'une haute qualité des prévisions météorologiques impose d'intégrer les progrès technologiques et scientifiques accomplis ces dernières décennies en matière de prévision numérique et de systèmes d'information et d'observation. Parallèlement, il importe d'optimiser les moyens des administrations et opérateurs de l'État. C'est pourquoi, le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, a demandé au président-directeur général de Météo-France d'élaborer et de porter un projet global concernant l'établissement. Sur la base du resserrement du réseau territorial de l'établissement décidé en 2008 et réalisé dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2012-2016, Météo-France a étudié un nouveau projet interne dédié, « Evol'Alpes », qui devrait permettre d'intégrer les progrès technologiques et scientifiques à la prévision opérationnelle sur les Alpes du Nord en confortant les compétences et ressources

météorologiques au sein d'un pôle de compétence spécialisé implanté à Grenoble. Ce pôle devrait assurer à distance des prestations équivalentes et de manière transparente pour l'utilisateur, au fur et à mesure des départs des agents en poste sur les sites de Bourg-Saint-Maurice et Chamonix. Par ailleurs, les progrès en matière de modélisation numérique du temps doivent permettre de consolider la finesse des prévisions météorologiques et climatiques, notamment sur les zones de relief. Afin de permettre leur intégration dans la prévision opérationnelle, il est prévu de conforter les moyens de calcul de haute performance de l'établissement, ce qui permettra une meilleure anticipation des risques sur les territoires de montagne. Soucieux des particularités de la prévision météorologique de montagne, le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, vient également de demander au Conseil général de l'environnement et du développement durable une évaluation précise de l'évolution de l'organisation de l'établissement dans les Alpes du Nord en matière de gestion des risques d'avalanche. Les résultats de cette étude, qui permettront d'apprécier la pertinence et la faisabilité du projet porté par Météo-France, sont attendus pour fin juillet 2018. Ces éléments éclaireront les choix nécessaires pour faire bénéficier l'ensemble des usagers des progrès scientifiques et techniques acquis par l'établissement, en particulier au service d'une meilleure sécurité des personnes et des biens.